

États financiers intermédiaires résumés

30 juin 2026

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,



Tiff Macklem

Coralia Bulhoes, CPA

Ottawa, Canada

18 août 2026

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	27	23
Prêts et créances	3 et 4		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		45 997	27 797
Autres créances		13	6
		46 010	27 803
Placements	3 et 4		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		3 976	2 079
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		51 177	57 776
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN*		96 852	119 190
Obligations hypothécaires du Canada		4 574	4 604
Autres obligations		4 917	5 342
Titres prêtés		3 809	2 530
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		706	694
		166 011	192 215
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	3 et 4	17 916	19 291
Immobilisations	5		
Immobilisations corporelles		467	482
Immobilisations incorporelles		134	128
Actifs au titre de droits d'utilisation		19	21
		620	631
Autres éléments d'actif	6	651	559
Total de l'actif		231 235	240 522
Passif et insuffisance			
Billets de banque en circulation	3	125 582	124 319
Dépôts	3, 4 et 7		
Gouvernement du Canada		24 891	38 845
Membres de Paiements Canada		72 582	71 758
Autres dépôts		15 837	13 835
		113 310	124 438
Autres éléments de passif	3 et 8	267	287
Total du passif		239 159	249 044
Insuffisance	10	(7 924)	(8 522)
Total du passif et de l'insuffisance		231 235	240 522

* Juste valeur par le biais du résultat net

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,



Tiff Macklem



Coralia Bulhoes, CPA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(en millions de dollars canadiens)		Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	Note	2026	2025	2026	2025
Produits avant les charges d'exploitation					
Produits d'intérêts					
Placements comptabilisés au coût amorti		306	308	613	623
Placements comptabilisés à la JVBRN		427	467	801	892
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		180	41	304	117
		913	816	1 718	1 632
Charges d'intérêts					
Dépôts		(448)	(693)	(881)	(1 581)
Autres		4	9	-	-
Produits d'intérêts nets		469	132	837	51
Autres produits		11	11	16	15
Total des produits avant les charges d'exploitation		480	143	853	66
Charges d'exploitation					
Frais de personnel		97	99	213	202
Production des billets de banque		22	12	24	14
Coûts afférents aux immeubles		8	12	18	22
Technologie et télécommunications		24	24	57	58
Amortissements		17	19	34	39
Autres charges d'exploitation		14	11	28	23
Total des charges d'exploitation		182	177	374	358
Résultat net		298	(34)	479	(292)
Autres éléments du résultat global					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	41	60	107	29
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		(13)	8	12	39
Total des autres éléments du résultat global		28	68	119	68
Résultat global		326	34	598	(224)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations de l'insuffisance (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 juin (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2026		5	-	100	681	682	(9 718)	(8 250)
Résultat net		-	-	-	-	-	298	298
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	41	-	41
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	(13)	-	-	(13)
Solde au 30 juin 2026		5	-	100	668	723	(9 420)	(7 924)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2025		5	-	100	578	422	(10 075)	(8 970)
Résultat net		-	-	-	-	-	(34)	(34)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	60	-	60
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	8	-	-	8
Solde au 30 juin 2025		5	-	100	586	482	(10 109)	(8 936)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations de l'insuffisance (non audité)

Pour la période de six mois close le 30 juin (en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2026		5	-	100	656	616	(9 899)	(8 522)
Résultat net		-	-	-	-	-	479	479
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	107	-	107
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	12	-	-	12
Solde au 30 juin 2026		5	-	100	668	723	(9 420)	(7 924)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2025		5	-	100	547	453	(9 817)	(8 712)
Résultat net		-	-	-	-	-	(292)	(292)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	29	-	29
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	39	-	-	39
Solde au 30 juin 2025		5	-	100	586	482	(10 109)	(8 936)

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Intérêts reçus	2 080	2 042	2 338	2 396
Autres produits reçus	7	5	11	11
Intérêts versés	(448)	(694)	(877)	(1 587)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(150)	(137)	(350)	(319)
Diminution nette des dépôts	(2 078)	(8 428)	(11 128)	(31 352)
Titres arrivés à échéance (acquis) dans le cadre de conventions de revente, nets – opérations de prise en pension à un jour	(1 003)	-	(10 078)	19 456
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN	5 566	2 182	21 682	12 053
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations	517	1 305	568	1 440
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	4 491	(3 725)	2 166	2 098
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions nettes de titres achetés dans le cadre de conventions de revente – opérations de prise en pension à plus d'un jour	(12 245)	(4 132)	(8 121)	(8 147)
Bons du Trésor du gouvernement du Canada arrivés à échéance (achetés), nets	1 189	-	(1 849)	-
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada	2 150	3 245	6 570	5 429
Produit de l'arrivée à échéance d'Obligations hypothécaires du Canada	-	500	-	500
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5)	(8)	(6)	(11)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(10)	(11)	(17)	(17)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(8 921)	(406)	(3 423)	(2 246)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation nette des billets de banque en circulation	4 435	4 136	1 263	150
Paiements liés aux obligations locatives	(1)	(1)	(2)	(2)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	4 134	4 135	1 261	148
Augmentation de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	4	4	4	-
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	23	16	23	20
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	27	20	27	20

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de six mois close le 30 juin 2026

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public. Son mandat consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

Les cinq grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens. Elle conçoit et émet les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.
- **Surveillance réglementaire** : La Banque surveille les infrastructures de paiement et de marchés financiers du Canada pour qu'elles soient sûres, résilientes et stables. Elle soutient aussi l'évolution de l'écosystème des paiements, notamment dans le cadre de ses nouveaux mandats relatifs aux cryptomonnaies stables et aux services bancaires axés sur les consommateurs.

La valeur nominale des billets de banque en circulation est inscrite au passif de son bilan. La Banque investit le produit de l'émission des billets de banque dans des actifs et génère des produits d'intérêts, qu'on appelle les « recettes de seigneurage ». Ces recettes procurent à la Banque une source stable et constante de financement pour ses opérations qui lui permet de fonctionner sans avoir à dépendre des crédits publics. Quand la Banque génère un résultat net positif, elle effectue des versements au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada* et de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023*, comme indiqué à la note 10.

2. Référentiel comptable

Conformité aux normes comptables

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité), suivant les règles applicables aux états financiers intermédiaires de l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le

31 décembre 2025. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 18 août 2026.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et les avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, ainsi que les revenus et les charges qui en découlent ne figurent pas dans les états financiers de la Banque, sauf les frais engagés par celle-ci pour s'acquitter de son rôle d'agent financier, comme il est indiqué à la note 11.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée contre toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers intermédiaires résumés de la Banque parce qu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Banque pour 2025 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables importantes de la Banque depuis les états financiers annuels de 2025.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers Au 30 juin 2026	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	27	*
Prêts et créances			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	Coût amorti	45 997	*
Autres créances	Coût amorti	13	*
		46 010	*
Placements			
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	Coût amorti	3 976	3 977
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	51 177	46 243
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations à rendement nominal	JVBRN†	92 418	92 418
Obligations à rendement réel	JVBRN†	4 434	4 434
		96 852	96 852
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	4 574	4 420
Autres obligations			
Obligations provinciales	JVBRN†	4 917	4 917
Titres prêtés			
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	JVBRN†	3 002	3 002
Obligations provinciales	JVBRN†	807	807
		3 809	3 809
Actions de la BRI	JVBAERG‡	706	706
		166 011	160 924
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	JVBRN†	17 916	17 916
Passifs financiers			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	125 582	*
Dépôts	Coût amorti	113 310	*
Autres passifs financiers	Coût amorti	96	*

* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance.

† Juste valeur par le biais du résultat net

‡ Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 : Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières de pleine concurrence

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3 : Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La juste valeur estimée d'un instrument financier est censée avoisiner le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de pleine concurrence entre des parties bien informées et consentantes. La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur. Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Complément d'information

Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant indique les actifs financiers de la Banque, classés selon la hiérarchie décrite plus haut.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	590	3 387	-	3 977
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	13 021	33 222	-	46 243
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	23 005	69 416	-	92 418
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	944	3 490	-	4 434
Obligations hypothécaires du Canada	-	4 420	-	4 420
Obligations provinciales	-	4 917	-	4 917
Titres prêtés				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	817	2 185	-	3 002
Obligations provinciales	-	807	-	807
Actions de la BRI	-	-	706	706
Total	38 377	121 841	706	160 924

Le tableau suivant présente la juste valeur comparative au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	2 079	-	2 079
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	11 075	41 419	-	52 494
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	26 548	88 342	-	114 890
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	4 300	-	4 300
Obligations hypothécaires du Canada	-	4 417	-	4 417
Obligations provinciales	-	5 342	-	5 342
Titres prêtés				
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	138	1 420	-	1 558
Obligations provinciales	-	972	-	972
Actions de la BRI	-	-	694	694
Total	37 761	148 291	694	186 746

Le tableau ci-dessous indique les transferts effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes de trois et de six mois closes le 30 juin. Les transferts durant ces périodes sont survenus en raison de changements dans l'activité sur les marchés.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2026		Pour la période de six mois close le 30 juin 2026	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	590	-	590	-
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	-	33 222	34 980	33 222
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	71 597	68 360	71 597
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	2 632	3 484	2 632
Obligations hypothécaires du Canada	-	4 420	4 407	4 420
Obligations provinciales	-	5 708	5 716	5 708
Total	590	117 579	117 537	117 579

Le tableau suivant présente les transferts effectués pendant les périodes correspondantes de trois et de six mois en 2025.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin 2025		Pour la période de six mois close le 30 juin 2025	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	-	-	-
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché primaire	-	58 960	60 206	58 960
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	136 664	139 325	136 664
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	4 351	4 494	4 351
Obligations hypothécaires du Canada	-	4 607	4 626	4 607
Obligations provinciales	-	6 454	6 513	6 454
Total	-	211 036	215 164	211 036

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

Au 30 juin 2026	Coût amorti	Juste valeur	Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	117 516	99 854	17 662
Obligations provinciales	5 978	5 724	254
Total	123 494	105 578	17 916

Le tableau suivant présente les valeurs comparatives au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025	Coût amorti	Juste valeur	Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	139 744	120 748	18 996
Obligations provinciales	6 609	6 314	295
Total	146 353	127 062	19 291

Pertes (gains) nettes non réalisées sur les instruments financiers comptabilisés à la JVBRN

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	(1 195)	1 991	(1 334)	(400)
Obligations provinciales	(41)	2	(41)	(116)
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	1 236	(1 993)	1 375	516
Total	-	-	-	-

Les gains et pertes nets non réalisés découlant des instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) au cours des périodes de trois et de six mois correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans les tableaux ci-dessus. Il n'y a eu aucun gain et aucune perte réalisés au cours des périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2026 (néant pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2025).

Pertes de crédit attendues

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'a inscrit aucune provision pour pertes de crédit attendues liée à ces instruments financiers au 30 juin 2026 (néant au 31 décembre 2025). Aucun montant important n'était en souffrance ni déprécié au 30 juin 2026 (néant au 31 décembre 2025).

4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée au risque associé à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le département des Risques financiers et d'entreprise suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres, le cas échéant. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2025.

Concentration du risque de crédit

Au 30 juin 2026, l'encours des titres achetés dans le cadre de conventions de revente se composait d'opérations de pension à un jour et d'opérations de pension à plus d'un jour assorties d'une échéance initiale allant de 14 à 84 jours. Ces contrats sont garantis par des actifs, conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque accessibles dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en matière de crédit, y compris leur cote. La Banque surveille régulièrement les positions sur les actifs remis en garantie et exige des contreparties qu'elles lui en remettent d'autres à mesure que le risque augmente. La juste valeur des actifs remis à la Banque en garantie de ces instruments financiers au 30 juin 2026 était de 46 953 millions de dollars, ce qui représente 102 % de la valeur comptable des titres garantis (28 550 millions de dollars au 31 décembre 2025, soit 103 %).

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représentait 72 % de la valeur comptable du total de son actif au 30 juin 2026 (80 % au 31 décembre 2025), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Au 30 juin 2026, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés sous la forme d'obligations du gouvernement du Canada et d'obligations provinciales dont la juste valeur marchande s'établissait à 3 809 millions de dollars (2 530 millions de dollars au 31 décembre 2025). La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 3 853 millions de dollars, soit 101 % de la juste valeur des titres prêtés (2 579 millions de dollars au 31 décembre 2025, soit 102 %).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions. Ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt, ce qui est notamment le cas des dépôts du gouvernement du Canada, lesquels ont cessé de porter intérêt le 16 mai 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada ainsi que sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de six mois close le 30 juin	2026	2025
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	6 / (6)	6 / (6)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	85 / (85)	124 / (124)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	18 / (18)	17 / (17)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Les titres détenus à la JVBRN exposent la Banque aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque réalise des pertes par rapport à leur coût amorti. À l'inverse, si la Banque réalise des gains, elle les remet entièrement au gouvernement du Canada. Les variations des prix du marché relatives aux instruments désignés à la JVBRN sont compensées par des variations équivalentes de la juste valeur des dérivés. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation, les dépôts du gouvernement du Canada et les autres dépôts, le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres passifs financiers) arrivant à échéance dans un délai de 90 jours.

Les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée. Lorsque le montant exigible n'est pas fixé, le montant indiqué est déterminé en fonction des conditions existantes à la date de clôture.

Au 30 juin 2026	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	27	-	-	-	-	27
Prêts et créances	-	46 035	-	-	-	46 035
Placements						
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	2 154	1 852	-	-	4 006
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	3 014	5 771	25 023	27 484	61 292
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN	-	5 445	10 787	52 231	58 912	127 375
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	940	323	3 876	5 139
Obligations hypothécaires du Canada	-	362	1 053	3 250	-	4 665
Obligations provinciales	-	103	1 413	4 664	-	6 180
Actions de la BRI*	706	-	-	-	-	706
	733	57 113	21 816	85 491	90 272	255 425
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	(125 582)	-	-	-	-	(125 582)
Dépôts						
Gouvernement du Canada	(24 891)	-	-	-	-	(24 891)
Membres de Paiements Canada	-	(72 582)	-	-	-	(72 582)
Autres dépôts	(15 836)	-	-	-	-	(15 836)
Autres passifs financiers	-	(96)	-	-	-	(96)
	(166 309)	(72 678)	-	-	-	(238 987)
Écart de financement net	(165 576)	(15 565)	21 816	85 491	90 272	16 438

* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe. Voir la note 3.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 30 juin 2026, la Banque ne s'était départie d'aucun titre lié aux conventions d'indemnisation qui n'avait pas été réglé. Par conséquent, aucun flux de trésorerie associé à ces conventions n'est présenté dans le tableau ci-dessus (néant au 31 décembre 2025).

Le tableau suivant présente l'analyse comparative des échéances au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	23	-	-	-	-	23
Prêts et créances	-	27 826	-	-	-	27 826
Placements						
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	624	1 476	-	-	2 100
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	4 450	6 227	24 486	33 269	68 432
Obligations à rendement nominal du gouvernement du Canada comptabilisées à la JVBRN	-	16 168	13 367	55 715	65 058	150 308
Obligations à rendement réel du gouvernement du Canada	-	-	943	318	3 854	5 115
Obligations hypothécaires du Canada	-	24	418	4 274	-	4 716
Obligations provinciales	-	78	822	5 846	105	6 851
Actions de la BRI*	694	-	-	-	-	694
	717	49 170	23 253	90 639	102 286	266 065
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	(124 319)	-	-	-	-	(124 319)
Dépôts						
Gouvernement du Canada	(38 845)	-	-	-	-	(38 845)
Membres de Paiements Canada	-	(71 758)	-	-	-	(71 758)
Autres dépôts	(13 835)	-	-	-	-	(13 835)
Autres passifs financiers	-	(115)	-	-	-	(115)
	(176 999)	(71 873)	-	-	-	(248 872)
Écart de financement net	(176 282)	(22 703)	23 253	90 639	102 286	17 193

* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe. Voir la note 3.

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2024	875	236	62	1 173
Entrées	19	33	2	54
Sorties	(4)	-	(10)	(14)
Soldes au 31 décembre 2025	890	269	54	1 213
Entrées	6	17	-	23
Sorties	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2026	896	286	54	1 236
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2024	(361)	(117)	(28)	(506)
Amortissements	(51)	(24)	(5)	(80)
Sorties	4	-	-	4
Soldes au 31 décembre 2025	(408)	(141)	(33)	(582)
Amortissements	(21)	(11)	(2)	(34)
Sorties	-	-	-	-
Soldes au 30 juin 2026	(429)	(152)	(35)	(616)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2025	482	128	21	631
Soldes au 30 juin 2026	467	134	19	620

Au 30 juin 2026, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 14 et de 38 millions de dollars (6 et 37 millions de dollars au 31 décembre 2025).

6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié aux régimes de pension de la Banque du Canada, et tous les autres actifs non financiers, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Matériel lié aux billets de banque		6	9
Actif net au titre des prestations définies	9	607	511
Tous les autres éléments d'actif		38	39
Total des autres éléments d'actif		651	559

7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 4 891 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (18 845 millions de dollars et 20 000 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2025). Les dépôts des membres de Paiements Canada se composent des dépôts de banques canadiennes, de banques étrangères autorisées et d'autres institutions de dépôt.

Les autres dépôts se composent des dépôts payables à vue d'institutions des infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant.

8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent le passif net au titre des prestations définies lié aux régimes de pension de la Banque du Canada, le cas échéant, ainsi que celui lié aux autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Passif net au titre des prestations définies	9		
Autres régimes que les régimes de pension		147	147
Obligations locatives		23	25
Tous les autres éléments de passif		97	115
Total des autres éléments de passif		267	287

9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour les périodes de six mois et d'un an se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Période de six mois close le 30 juin 2026	Exercice clos le 31 décembre 2025	Période de six mois close le 30 juin 2026	Exercice clos le 31 décembre 2025
Solde d'ouverture au début de la période	511	387	(147)	(154)
Cotisations de la Banque	4	8	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(25)	(50)	(2)	(4)
Produits d'intérêts nets (coût financier net)	12	16	(3)	(7)
Frais d'administration	(2)	(4)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	5	9
Gains de réévaluation nets	107	154	-	9
Solde de clôture à la fin de la période	607	511	(147)	(147)
Actif net au titre des prestations définies	607	511	-	-
Passif net au titre des prestations définies	-	-	(147)	(147)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	607	511	(147)	(147)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de pension de la Banque :

Au	30 juin 2026	31 décembre 2025
Juste valeur des actifs des régimes	2 795	2 664
Obligation au titre des prestations définies	(2 188)	(2 153)
Actif net au titre des prestations définies	607	511

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Charges				
Régimes de pension	8	11	15	20
Autres régimes	2	3	5	6
Total des charges au titre des régimes	10	14	20	26

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes de pension :

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	1	2	4	4
Cotisations des employés	9	9	17	18
Total des cotisations	10	11	21	22

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	30 juin 2026	31 décembre 2025
Régimes de pension	5,0 %	5,0 %
Autres régimes	4,3 à 5,1 %	4,2 à 5,1 %

Durant le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2026, la Banque a constaté des gains de réévaluation de 41 millions de dollars et de 107 millions de dollars, respectivement, dans les autres éléments du résultat global (gains de réévaluation de 60 millions de dollars et de 29 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2025). Ces gains découlent essentiellement d'une augmentation de la juste valeur des actifs des régimes.

10. Insuffisance

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

L'insuffisance des capitaux propres de la Banque se compose des éléments présentés ci-dessous.

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque sont versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne le montant maximal prévu, soit 25 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. En 2022, la réserve légale a été réduite à zéro. Lorsque le fonds de réserve de la Banque est inférieur au capital versé, le tiers de l'excédent constaté des opérations y est affecté, le reliquat étant versé au receveur général du Canada. Si le montant du fonds de réserve se situe entre le capital versé et son quintuple, le cinquième de l'excédent est affecté au fonds de réserve, le reliquat étant versé au receveur général.

Réserve spéciale

En vertu de l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada*, la réserve spéciale sert à compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur du portefeuille de placements de la Banque. La réserve spéciale a été dotée d'une somme initiale de 100 millions de dollars et est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVBAERG). Ces actifs sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Au 30 juin 2026, la réserve de réévaluation des placements affichait un solde de 668 millions de dollars (656 millions de dollars au 31 décembre 2025).

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition aux Normes IFRS de comptabilité. Elle avait un solde de 723 millions de dollars au 30 juin 2026 (616 millions de dollars au 31 décembre 2025).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Toutefois, la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023* exige temporairement que la Banque du Canada affecte tout excédent constaté aux résultats non distribués déficitaires jusqu'à la première des éventualités suivantes : les résultats non distribués déficitaires atteignent zéro, ou bien l'excédent constaté ainsi affecté est égal au total des pertes découlant de l'achat de titres dans le cadre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada. Malgré les pertes qu'elle a subies ces trois dernières années, la Banque dispose, de par son mandat, de flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses opérations et respecter ses obligations. Au 30 juin 2026, la Banque affichait un solde de résultats non distribués déficitaires de 9 420 millions de dollars (9 899 millions de dollars au 31 décembre 2025).

Selon l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, la Banque retient sur ces sommes à verser un montant équivalant à toute augmentation des

pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la JVBAERG, aux réévaluations non réalisées de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser. Au 30 juin 2026, aucune somme ne restait à verser au receveur général (néant au 31 décembre 2025).

11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil de direction ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

Gouvernement du Canada

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24, *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont les coûts ne sont pas recouverts.

Régime de pension de la Banque du Canada

La Banque assure la gestion du Régime de pension, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.